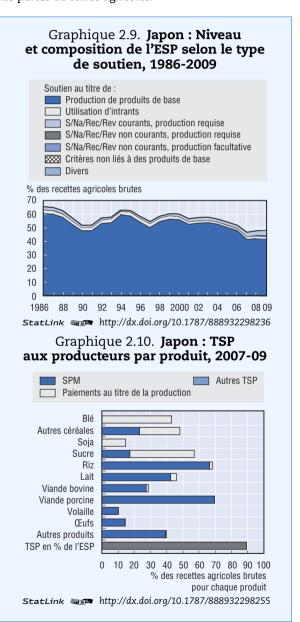
Japon

En 2009, le plan de reconversion de la production de riz en d'autres cultures (telles que le blé ou le soja) a été renforcé grâce à l'augmentation des paiements pour reconversion. Le gouvernement a aussi instauré une nouvelle mesure visant à promouvoir la production de riz pour une demande alternative (comme la transformation des produits alimentaires et l'utilisation pour l'alimentation du bétail), à travers des paiements pour reconversion et une assistance financière. De plus, le cadre juridique d'utilisation des terres agricoles a fait l'objet d'une importante révision, afin de promouvoir l'utilisation efficace des terres par le biais d'opérations de location. La restriction pour acquérir les droits d'usage des terres est révisée pour faciliter l'accès des nouveaux entrants au secteur agricole. Les règles de conversion des terres ont été durcies afin de limiter les pertes de terres agricoles.

- Le soutien aux producteurs (mesuré par l'ESP en pourcentage) a baissé, passant de 64 % en 1986-88 à 47 % en 2007-09, mais reste plus de deux fois supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE. En 2008 et 2009, l'ESP en pourcentage est resté stable à 48 %.
- La part dans l'ESP des transferts les plus créateurs de distorsions (transferts au titre de la production et de l'utilisation d'intrants variables non assortie de contraintes sur les intrants) a reculé, passant de presque 95 % en 1986-88 à 90 % en 2007-09. La part des formes de soutien les moins créatrices de distorsions (sans obligation de production) est inférieure à 1 %.
- Les prix perçus par les agriculteurs étaient environ 2.7 fois supérieurs à ceux sur les marchés mondiaux en 1986-88, contre 1.8 fois en 2007-09 (CNP). Les recettes agricoles étaient 1.9 fois plus élevées qu'elles ne l'auraient été aux prix mondiaux en 2007-09, contre 2.8 fois en 1986-88 (CNS).
- Mesuré par les TSP aux producteurs, le riz est resté le produit de base le plus soutenu, puisqu'il a représenté 32 % du total des TSP en 2007-09. La part de l'ensemble des TSP dans l'ESP totale a baissé, passant de 93 % en 1986-88 à 89 % en 2007-09.
- Le coût imposé aux consommateurs, mesuré par l'ESC en pourcentage, a diminué, passant de 62 % en 1986-88 à 41 % en 2007-09.
- Le soutien aux services d'intérêt général a augmenté entre 1986-88 et 2007-09, passant de 15 % à 20 % du soutien total. Cependant, la restriction budgétaire en matière d'infrastructures a entraîné la réduction de 15 % de l'ESSG en 2009.
- Le soutien total à l'agriculture représentait 1.1 % du PIB en 2007-09, soit une valeur bien inférieure aux 2.4 % enregistrés en 1986-88.



Globalement, seules de modestes mesures ont été prises pour réduire les dispositifs qui faussent le plus la production et les échanges, et laisser davantage de place aux signaux du marché. L'introduction de paiements directs pour les agriculteurs à titre principal, au titre du revenu et de la superficie antérieurement plantée, a aidé à réduire légèrement la part des transferts au titre d'un seul produit. Le niveau de soutien reste toutefois parmi les plus élevés des pays de l'OCDE.

Tableau 2.5. Japon: Estimation du soutien à l'agriculture

Milliards JPY

Williams II					
	1986-88	2007-09	2007	2008	2009p
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	10 610	8 452	8 504	8 434	8 416
dont part de produits SPM (%)	68	66	66	67	66
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	14 298	11 997	12 156	11 632	12 204
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	7 267	4 303	4 239	4 321	4 350
Soutien au titre de la production des produits de base	6 740	3 806	3 781	3 827	3 810
Soutien des prix du marché	6 519	3 650	3 617	3 668	3 666
Paiements au titre de la production	221	156	164	160	144
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	299	160	173	157	149
Utilisation d'intrants variables	149	57	65	51	55
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Formation de capital fixe	129	<i>57</i>	60	60	50
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Services utilisés sur l'exploitation	21	46	48	46	44
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev ¹ courants, production requise	0	54	13	64	84
Au titre des Recettes / du Revenu	0	44	1	56	76
Au titre de la Superficie cultivée / du Nombre d'animaux	0	10	12	8	8
avec contraintes sur les intrants	0	3	3	3	3
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	228	284	271	272	308
Taux variables	0	0	0	0	0
avec exceptions concernant les produits	0	0	0	0	0
Taux fixes	228	284	271	272	308
avec exceptions concernant les produits	228	159	148	148	182
Paiements selon des critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0
Retrait de ressources à long terme	0	0	0	0	0
Production de produits particuliers autres que des produits de base	0	0	0	0	0
Autres critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0
Paiements divers	0	0	0	0	0
ESP en pourcentage	64	47	46	48	48
CNP des producteurs	2.65	1.79	1.77	1.80	1.80
CNS aux producteurs	2.78	1.90	1.87	1.91	1.92
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)	1 267	1 093	1 177	1 133	968
Recherche et développement	46	88	90	87	86
Établissements d'enseignement agricole	29	40	42	41	38
Services d'inspection	8	11	10	11	11
Infrastructures	1 090	901	988	932	784
Commercialisation et promotion	22	9	2	17	7
Stockage public	43	19	19	20	19
Divers	29	25	26	26	23
ESSG en pourcentage de l'EST (%)	14.9	20.2	21.7	20.8	18.2
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	-8 910	-4 920	-4 852	-4 840	-5 068
Transferts des consommateurs aux producteurs	-6 422	-3 651	-3 616	-3 669	-3 667
Autres transferts des consommateurs	-2 483	-1 275	-1 241	-1 177	-1 407
Transferts des contribuables aux consommateurs	-16	2	2	2	2
Surcoût de l'alimentation animale	11	3	3	3	3
ESC en pourcentage	-62	-41	-40	-42	-42
CNP des consommateurs	2.66	1.70	1.67	1.71	1.71
CNS aux consommateurs	2.65	1.70	1.66	1.71	1.71
Estimation du soutien total (EST)	8 519	5 398	5 417	5 456	5 321
Transferts des consommateurs	8 906	4 926	4 857	4 846	5 074
Transferts des contribuables	2 096	1 747	1 801	1 787	1 654
Recettes budgétaires	-2 483	-1 275	-1 241	-1 177	-1 407
EST en pourcentage du PIB (%)	2.39	1.08	1.05	1.07	1.11
Déflateur du PIB 1986-88 = 100	100	96	97	96	96

p : provisoire. CNP : Coefficient Nominal de Protection. CNS : Coefficient Nominal de Soutien.

1. S (Superficie cultivée), Na (Nombre d'animaux), Rec (Recettes), Rev (Revenu).

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2010.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932298749

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale. Les produits SPM pour le Japon sont : le blé, les autres céréales, le riz, les graines oléagineuses, le sucre, le lait, la viande bovine, la viande porcine, la volaille, les œufs, les pommes, les choux, les concombres, les raisins, les mandarines, les poires, les épinards, les fraises et la ciboule.



Extrait de:

Agricultural Policies in OECD Countries 2010At a Glance

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/agr_oecd-2010-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Japon », dans *Agricultural Policies in OECD Countries 2010 : At a Glance*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/agr_oecd-2010-8-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

